

ORDRE DU JOUR DU 04 septembre 2018

Secrétaire de séance : Mme Flora Poncet

Absent Excusé : M. Clément Rondot, M. Stéphane Narbey

- **Projet de mise en valeur et aménagements du cœur du village**

Devis de lever topographique.

En séance du 05 juin 2018, le conseil municipal a validé la première partie du devis de Mme BETTINELLI –GRAPPE Marie-Claire, géomètre à Morteau pour un montant de 4 800 € ttc. Mme BETINELLI demande à ce que le devis soit validé en totalité avec la prestation supplémentaire de 2 450 € ht, soit un devis total de 6 450 € ht (7 740 € ttc).
Le conseil municipal est OK.

- **Devis BALOSSI MARGUET pour fourniture et pose de 2 luminaires**

Mme le Maire rappelle que l'entreprise BALLOSSI MARGUET a posé 2 luminaires au Clos Charpy qui étaient prévus dans le devis d'amélioration du réseau d'éclairage public en 2016. Mme le Maire avait demandé que ce soit les mêmes modèles que ceux du devis du Syded prévus avec les travaux d'enfouissement de 2018 avec une plus-value si nécessaire mais cela n'avait pas été fait. L'entreprise BALLOSSI MARGUET doit donc les changer, les nouveaux étant surtout plus haut à la demande du Syded.

Mme le Maire présente le devis BALOSSI MARGUET pour l'échange et la fourniture de ces 2 luminaires, qui s'élève à 1 700 € ht (2 040 € ttc).

Le conseil municipal est OK

- **Courrier de candidature pour que LE BIZOT soit cité de caractère**

Le conseil est d'accord pour faire un courrier pour demander à être cité de caractère. Mme Le Maire présente les spécificités que nous pouvons évoquer dans un futur dossier. Sachant que le dossier n'est demandé que, si suite à la visite d'une commission sur place celle-ci valide le dossier.

- **Renouvellement du contrat groupe pour les risques statutaires**

Par délibération en date du 19 décembre 2017, le conseil municipal a mandaté le Centre de gestion du Doubs pour lancer la consultation. Le candidat retenu est le groupement CNP Assurances (assureur) et SOFAXIS (courtier) (idem que le contrat 2015-2018)

Durée du contrat : 4 ans du 01 janvier 2019 AU 31 décembre 2022

Taux des cotisations : 5.95 % pour les agents CNRACL (6.67 % en 2017)

1.10 % pour les autres agents (1.10 % en 2017)

Ce contrat assure la commune en cas d'agents en longue maladie.

Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat groupe à compter du 01 janvier 2019.

- **Remboursement des frais d'accompagnatrice 2017*2018**

Frais personnel : GRILLOT Marie-Luce : 4 612.74 €
Nombre d'enfants de – de 6 ans dans le bus : 8 enfants
Coût pour 1 élève : 576.59 € (509.55 € l'année dernière)
LE BIZOT : 6 3 459.54 €
LE NARBIEF : 2 1 153.18 €

Par rapport à 2016*2017, le total des frais a beaucoup diminué
Mais le nombre d'enfants de – de six ans a été divisé par 2.
Montant des frais 2016-2017 : 8 152.82 €
Nombre d'enfants de – de 6 ans : 16

Le conseil valide ces participations.

- **Demande de création d'un nouvel arrêt de bus à Sous le Bois**

Mme Le Maire donne lecture d'un mail de M. Bertrand BERNARD en date du 23 août 2018 concernant la création d'un arrêt de bus scolaire à Sous le Bois.
Cette question a été vue, il y a 2 ans avec le transporteur. La demande a reçu une suite défavorable en raison de l'impossibilité pour le transporteur de faire demi-tour en toute sécurité.
Le conseil attendra le retour du Conseil Régional et du transporteur pour donner suite à cette demande.

- **Études surveillées**

Pour l'année scolaire 2017-2018, suite à une consultation des parents, le conseil à mis en place une heure par semaine d'études surveillées pour les enfants scolarisés en primaire, domiciliés à LE BIZOT.

Ces études sont assurées par Mme GUEYDAN Audrey, professeur des écoles, domiciliée à LE BIZOT et se déroulent dans les locaux de l'ancienne école, au 1 rue de l'Eglise.

Pour 2017-2018, le coût a été de 642.39 €, soit 23 h à 27.93 €/heure.

Audrey à perçu 581.16 € net

Une contribution a été demandée aux parents concernés :

- 50 € pour le 1^{er} enfant inscrit et 30 € par enfant pour les membres de la même famille.

Présence de 6 enfants : Remboursement : 240 €

Mme le Maire propose de renouveler cette aide aux devoirs.

Mme GUEYDAN propose une réunion pour les parents le 14 septembre.

Le conseil est Ok à l'unanimité.

- **Forêt**

Un lot de bois de 179 m3 façonnés dans la parcelle 3 est mis en vente à Champagnole le 24 septembre 2018.

- **Travaux d'assainissement de la voirie à la Rigole**

M. DEVILLERS Jean-Paul demande de réaliser des travaux d'assainissement de la voirie pendant que l'entreprise VERMOT est sur les lieux. Les eaux de la fontaine du Piot s'accumulent en bas de la pente, en bordure de voirie.

Mme le Maire propose de demander un devis à l'entreprise VERMOT.

- **Affaires diverses :**

- Cession de terrain : accord de M. et Mme VUILLEMIN Robert, le géomètre est passé.
- Travaux du Syndicat d'eau en cours à la Rigole (compte rendu de la dernière réunion de chantier)
- Travaux du Syded, réception de chantier le 06/09
- Travaux voirie pose d'un coussin berlinois à la Verdage, réparation des bordures à Sous le Bois, entretien de la voirie, fauchage. Tout est réalisé
- Activités dans les locaux de l'ancienne école
Cours d'anglais, activités sportives, ...
- Spectacle à l'Eglise du Bizot dimanche 16 septembre 2018 (saison culturelle)
- Projet d'intervention artistique par Gilles RONDOT
- Jeux du Baroque 2019

Fin de séance à 21h50

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
MAINIER Maryse		NARBÉY Stéphane	Excusé
TAILLARD Olivier		PONCET Flora	
COINTET Béatrice		RENAUD Marlène	
GUYOT Joëlle		RONDOT Clément	Excusé
NANCY Yannick			